



FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT : Le Parlement (100% Organique)

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Numéro EPA : N/A

Code : 5142661

Famille chimique : Engrais Organique

Utilisation du produit : Engrais pour gazon

Classification TMD : Non réglementé

SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	% POIDS	N° CAS	DL50 (mg/kg)	T.W.A./T.L.V.
Aucun ingrédient dangereux				

SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Solide

Densité relative : ND

Point d'ébullition : ND

% volatilité : ND

Solubilité dans l'eau : Soluble

Apparence/odeur : Engrais granulé multicolore

pH : 7.0-7.5

Point de congélation/fusion : 100 °C – 1066.7 °C

Densité de vapeur : ND

Taux d'évaporation : ND

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'inflammabilité : S/O

% limite inférieure d'explosivité : S/O

Moyens d'extinction : Mousse, poudre extinctrice, dioxyde de carbone et jet diffusé.

Procédures de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements étanches. Minimiser la quantité d'eau utilisée et endiguer l'écoulement. Ce produit peut se décomposer en chauffant.

Autres risques d'incendie ou d'explosion : Des gaz toxiques peuvent être libérés durant un incendie. La poussière inflammable peut être formée

Température d'auto-inflammation : S/O

% limite supérieure d'explosivité : S/O

SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

Conditions à éviter : Températures élevées; absorbe l'humidité en présence d'une humidité relative supérieure à 60 %

Incompatibilité (matières à éviter) : Corrosif aux métaux si humide. Métaux nobles, brome ou trifluorure incompatible. Si mélangé à de l'anhydride et à l'urée dichloromaleic une réaction explosive peut se produire. L'électrolyse de mixturecontaining des composés de NaCl et d'azote peut former le trichlorid explosif d'azote

Produits de décomposition ou sous-produits dangereux : Peuvent inclure, et ne s'y limitent pas, l'ammoniaque, l'acide cyanurique, et des oxydes d'azote, de soufre et de carbone

SECTION 6 - DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Effets graves de surexposition : La poussière du produit peut irriter les yeux, la peau et/ou les muqueuses. L'ingestion peut causer des douleurs à l'estomac, une irritation des voies gastro-intestinales, des nausées, de la diarrhée, des crampes abdominales, la déshydratation, de l'hypertension, un rythme cardiaque irrégulier ou des vomissements.

Effets d'une exposition chronique : Peut réduire les fonctions pulmonaires. Si le rétablissement est une attention médicale retardée de recherche.

SECTION 7 - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime dans un lieu bien aéré. Si les symptômes persistent, DEMANDER LES CONSEILS D'UN MÉDECIN.

Contact avec la peau : Laver la peau à grande eau et à fond avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres (200 à 500 ml) d'eau pour diluer la matière. Ne pas faire vomir. On doit faire vomir uniquement sous la direction d'un médecin ou du Centre antipoisons. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime vers l'avant, la tête en bas, pour éviter qu'elle aspire le vomissement, rincer la bouche et donner plus d'eau. OBTENIR LES CONSEILS D'UN MÉDECIN. Ne pas faire vomir ou donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux : Laver les yeux à grande eau durant 20 minutes. Retenir les paupières ouvertes durant le lavage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 8 - MESURES PRÉVENTIVES

Protection des voies respiratoires : Non requise si une bonne ventilation est maintenue

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité

Protection de la peau : Gants résistant aux produits chimiques pour éviter l'assèchement de la peau.

Autre équipement personnel de protection : Aucun requis

Mesure d'ingénierie : Non requise dans des conditions d'utilisation normales

Exigences d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants.

Température d'entreposage : Min. : Aucune Max. : 40 °C

SECTION 9 - DONNÉES RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Procédures en cas de fuite ou de déversement : Arrêter la fuite, endiguer le renversement et transférer dans un récipient pour disposition. Nettoyer le secteur avec un balais. Empêcher les renversements importants de pénétrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Élimination des résidus : Jeter le contenant vide aux ordures ménagères. Jeter les résidus du produit d'engrais en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les approvisionnements en eau ou l'environnement.

Les renseignements indiqués aux présentes sont considérés exacts et fournis uniquement à titre de guide en ce qui a trait à la manipulation de cette matière spécifique. Ces renseignements ne se rattachent pas à l'utilisation de cette matière avec tout autre matière ou produit ou par aucun procédé. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte par Nu-Gro Corporation Inc. en ce qui concerne l'exactitude des données ou la performance du matériel. Cette fiche signalétique est valide pour trois ans à compter de sa date d'émission.